

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mardi 11 février, à 18h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 04 février 2025

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **13** - votants **18**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie – COURT Sylvie - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : M. DEJY Guillaume

Pouvoirs de : Mme BELLEVILLE Patricia à M. ARMANDIE Jean-Pierre
M. CHARPIOT François à M. BERARD Maxime
Mme CHIAPPONI Marina à Mme HAUBER-IMBERT Isabelle
M. DU PONTAVICE Quentin à CERBINO-BARBEROUX Sylvie
M. FIORONI Stéphane à Mme. PICHET Catherine
Mme COURT Sylvie à Mme FEUILLASSIER Stéphanie pour les délibérations
20250211-18 / 20250211-19 / 20250211-20

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET – Finances - Budget Primitif 2025 - Budget Général

N°20250211-07

Rapporteur : Mme Le Maire

Synthèse et exposé des motifs

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à la présente,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ; L 2311-5 ; R 2311-13 ;

VU l'instruction budgétaire M 57 ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 28 janvier 2025 ;

VU l'avis des bureaux municipaux des 13 et 20 janvier 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE, AVEC UN VOTE CONTRE : M. DU PONTAVICE QUENTIN,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du budget général de la commune de Guillestre en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité ;
- **DIT** que les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2024 s'élèvent à **544 876.13 €** ;
- **DIT** que les restes à réaliser en recettes de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2024 s'élèvent à **317 750.00 €** ;
- **DIT** que le Budget Primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Section	Sens	Chapitre	Inscription budgétaire	Réel Ordre
BUDGET GENERAL				
Fonctionnement				
	Dépenses			
		011 - Charges à caractère général	1 151 195.00	Réel
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 534 000.00	Réel
		014 - Atténuations de produits	48 000.00	Réel
		023 - Virement à la section d'investissement	612 286.38	Ordre
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 592.59	Ordre
		65 - Autres charges de gestion courante	450 455.32	Réel
		66 - Charges financières	57 465.28	Réel
		67 - Charges exceptionnelles	10 500.00	Réel
		68 - Dotation aux provisions	4 800.00	
		Total Dépenses de Fonctionnement	5 006 294.57	
	Recettes			
		002 - Résultat de fonctionnement reporté	639 912.26	Réel
		013 - Atténuations de charges	36 310.00	Réel
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 634.14	Ordre
		70 - Produits des services	403 840.00	Réel
		73 - Impôts et taxes	422 196.25	Réel
		731 - Impositions directes	1 699 000.00	Réel
		74 - Dotations, subventions et participations	1 272 193.00	Réel
		75 - Autres produits de gestion courante	489 908.92	Réel
		77 - Produits exceptionnels	2 300.00	
		Total recettes de Fonctionnement	5 006 294.57	
Investissement				
	Dépenses			

001 – Solde d'exécution de la section d'invest reporté	0.0	Réel
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 634.14	Ordre
16 - Emprunts et dettes assimilées	173 968.35	Réel
20 - Immobilisations incorporelles	147 000.00	Réel
204 – Subventions d'équipement versées	107 500.00	Réel
21 - Immobilisations corporelles	2 820 300.00	Réel
23 – Immobilisations incorporelles	170 000.00	
26 – Participation et créances rattachées à des participations	1 800.00	Réel
Sous total Dépenses d'investissement	3 461 202.49	
Restes à réaliser de l'exercice 2024	544 876.13	
Total Dépenses d'investissement	4 006 078.62	
Recettes		
001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté	245 760.56	Réel
021 - Virement de la section de fonctionnement	612 286.38	Ordre
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 592.59	Ordre
10 - Dotations, fonds divers et réserves	157 315.00	Réel
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	639 912.27	
13 - Subventions d'investissement	1 824 059.41	Réel
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.0	Réel
21- Vente de terrain aménagé	65 000.00	
45- Opération sous mandat	6 402.41	
Sous Total recettes d'investissement	3 688 238.62	
Restes à réaliser de l'exercice 2024	317 750.00	
Total recettes d'investissement	4 006 078.62	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 13 février 2025,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 13 février 2025
Publié le : 13 février 2025

